

Du 13 au 24 mars	Fiabilisation des TRM – dialogue chefs d'établissements / Rectorat DEEP
Du 25 au 31 mars	Affichage pour le chef d'établissement des services vacants. Ajustements éventuels et dialogue chefs d'établissements / rectorat DEEP Saisie par l'établissement des services susceptibles d'être vacants.
1 ^{er} avril	Affichage pour le chef d'établissement de l'ensemble des services à pourvoir.
8 avril Du 8 au 22 avril	Publication des services à pourvoir au mouvement et ouverture des candidatures. Saisie des vœux par les candidats.
Du 23 avril au 12 mai	Avis des chefs d'établissement sur les candidatures Saisie dans l'application mouvement.
Du 13 mai au 10 juin	Contrôle des candidatures et des avis des chefs d'établissements. Elaboration du projet de mouvement.
11 juin 12 juillet	Commission Consultative Mixte Académique - CCMA Commission Nationale d'Affectation - CNA
Juillet	Nomination des stagiaires tous concours